

DU REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

Programme

UE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL, PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL JURIDIQUE

Les signes de danger pour l'enfant ou de risque de danger devant les situations devant alerter (délai de recours à des demandes d'aide et/ou de soins, mauvaise prise en considération de la douleur de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, de sa parole et de son ressenti, climat de violence dans la famille, discordances entre la lésion observée et les explications données...)